

une demi-lieue de l'église de Dompierre-de-Chalamont. Vu le petit nombre d'habitants (il n'y en avait qu'une vingtaine) et le peu de valeur de la dîme (tout le territoire étant en bois) ne pouvant faire subvenir à la subsistance d'un curé, Monseigneur propose, du consentement des habitants, d'unir cette cure à celle de Dompierre, d'où ils tiraient déjà toutes leurs assistances spirituelles.

